



INFORMATIONS FM – ANNÉE SCOLAIRE 2021 / 2022

↳ Présentation du cursus

Le cours de FM, formation musicale (solfège), a pour objet l'apprentissage du langage et des codes qui permettent de savoir entendre autrement, comprendre, écrire, interpréter, arranger, improviser, créer... et peu à peu être autonome dans une pratique musicale.

La Formation musicale a pour rôle de former le musicien à ressentir, comprendre la musique dans sa diversité et à en avoir une pratique vocale et instrumentale immédiate.

Elle est en lien avec les autres disciplines et propose un lieu d'expérimentation, d'expression et d'entraînement, ouvert sur les différentes esthétiques, la formation musicale permet donc à chaque élève d'acquérir une culture musicale large et ouverte.

Cycle 1

- Durée : 3 à 5 ans avec cours **Récréà** les deux premières années
- Contrôle continu tout au long du cycle

Cycle 2

- Durée : 3 à 5 ans
- Parcours personnalisés :
 - diplômant renforcé (accès au cycle 3)
 - diplômant (validation du cycle 2)
 - non diplômant
 - formation continuée possible après validation du niveau 2.2 (12/20)
- Examen pour valider le cycle et/ou le passage au cycle supérieur (avec prise en compte du contrôle continu à 30%)

Cycle 3

- Durée : 1 à 2 ans
- Examen pour valider son UV de formation musicale du CEM

↳ Les « Récréà »

Fruit d'une réflexion menée par les enseignants et dispensée au conservatoire depuis la rentrée 2012, cette nouvelle forme d'enseignement musical développe les liens entre la théorie et la pratique. L'utilisation de la voix, de l'approche corporelle et, surtout, de l'instrument a pour objectif de donner une dimension concrète et immédiate aux notions théoriques abordées lors du cours.

Cette approche a permis de regrouper, sur les deux premières années, l'enseignement de l'orchestre et de la formation musicale dans un seul cours de 1h30, dirigé par un binôme d'enseignants : 45 minutes de théorie et 45 minutes d'orchestre.

Le répertoire de chaque séance est élaboré en fonction des objectifs communs mais aussi en prenant en compte les spécificités de chaque instrument. Pour faciliter l'atteinte de ces objectifs, les élèves sont regroupés par département instrumental (vents, cordes, claviers).

Les cours Récréà se produisent en concert au moins une fois par an.

↳ **Cycle 2**

A partir de la rentrée 2021, le fonctionnement du cycle 2 est entièrement revu par l'équipe pédagogique.

Il est désormais composé :

- d'un tronc commun obligatoire pour tous d'une durée de 45 mn hebdomadaire
- et selon les parcours choisis :
 - un module chant obligatoire l'année du bisannuel
 - de modules facultatifs (au choix) ou obligatoires

Les modules fonctionnent par semestre (septembre- février / février-juin), le choix se fait pour l'année entière lors de l'inscription

Trois parcours personnalisés sont possibles :

- **Diplômant renforcé (permet l'entrée en cycle 3)**

- Tronc commun
- + 4 modules à valider durant le cycle (2 modules obligatoires « chant avancé » et « analyse écrite » obligatoires + 2 au choix)

- **Diplômant (permet la validation du cycle 2)**

- Tronc commun
- + 3 modules à valider durant le cycle (au choix), le module chant est obligatoire l'année du bisannuel

- **Non diplômant**

- Tronc commun uniquement (avec maintien du temps de cours instrumental), sauf l'année du bisannuel (module chant obligatoire)
- Passage possible en formation continuée si validation du cycle 2.2 de FM (moyenne de 12/20 pendant le tronc commun)
- Retour au parcours diplômant possible (2 ans minimum pour valider les modules choisis)

NB : Chaque élève qui le souhaite peut faire, en plus, des modules qui l'intéressent. Sous réserve des places disponibles.

Les modules proposés :

- **MODULE 1 - Orchestration et arrangement**

Dans ce module, les élèves apprendront à créer une œuvre pour petit ensemble en partant d'une partition simple pour piano. Pour cela ils apprendront les tessitures des instruments, leurs possibilités techniques, ils utiliseront les techniques de transposition si nécessaire. Cela pourra donner lieu à un partenariat avec le module déchiffrage qui déchiffrera leurs orchestrations. *Évaluation sur projet (audition, concert, enregistrement...).*

- **MODULES 2 et 4 - Polyrythmie**

Dans cet atelier, les élèves viennent développer leur sens du rythme et consolider leurs acquis rythmiques. Ils peuvent s'amuser à dépasser leurs limites à l'infini et développer ainsi leur capacité à faire plusieurs choses à la fois. Ils pourront créer eux même des morceaux en polyrythmie et laisser libre cours à leur imagination. *Évaluation orale en fin de semestre.*

- **MODULE 3 - Déchiffrage instrumental**

Ce module est fait pour ceux qui ne veulent plus jamais se perdre lors d'un déchiffrage en groupe. Il permet d'acquérir les outils nécessaires pour se débrouiller face à une nouvelle partition et met les élèves en situation de simplifier une partition pour pouvoir continuer à jouer avec les autres en gardant le tempo même si la partition est trop difficile à jouer entièrement en déchiffrage. Ce module sera amené à déchiffrer les orchestrations faites par les élèves du module orchestration. *Validation en contrôle continu sur le semestre.*

- **MODULE 5 - Analyse écrite (obligatoire pour entrer en cycle 3)**

Ce module propose d'approfondir toutes les notions théoriques apprises depuis la première année et de les utiliser pour comprendre une partition, son langage harmonique, l'époque à laquelle elle a été composée et le compositeur qui pourrait en être à l'origine. *Évaluation écrite en fin de semestre.*

- **MODULE 6 - Percussions corporelles (les sons du corps)**

Dans cet atelier, les élèves pourront explorer les sons de leur corps à travers un répertoire adapté, riche et varié. Des musiques traditionnelles aux musiques actuelles, en passant par des réinterprétations du répertoire classique, les élèves pourront exploiter leur bagage rythmique mais aussi développer leur créativité. *Validation en contrôle continu sur le semestre.*

- **MODULE 7 - Soundpainting**

Le soundpainting est une discipline mélangeant le jeu instrumental, vocal, gestuel et théâtral. Le « soundpainter » joue le rôle de chef d'orchestre grâce à un ensemble de signes et utilise les réponses des exécutants afin de composer une œuvre en temps réel. Dans ce module, l'élève pourra être l'exécutant et faire partie du groupe mais également le « soundpainter » et créer à son tour des œuvres uniques et originales. *Validation selon assiduité et participation dans le cours.*

- **MODULES 8 et 9 - Initiation à la composition**

Apprendre à composer une ou plusieurs œuvres avec des outils simples et une méthodologie adaptée à chaque élève. Par petits groupes, les élèves pourront découvrir l'art de la composition en maniant les méthodes d'analyse, d'écoute et d'écriture tout en développant leur créativité. Cet atelier est destiné aux débutants comme aux élèves ayant déjà expérimentés la composition. *Validation selon assiduité et participation dans le cours.*

- **MODULE 10 - Chant avancé (suivi obligatoire pour tous au 1er semestre l'année du spectacle bisannuel / validation obligatoire pour entrer en cycle 3)**

Cet atelier amène à explorer sa voix et à maîtriser les différentes techniques vocales grâce à la polyphonie, à travers un répertoire éclectique et mêlant tous les styles musicaux. *Évaluation par projet (audition, concert, enregistrement...).*

- **MODULE 11 - Initiation à la direction**

Ce module vise à permettre aux élèves de découvrir un autre univers, la sensation de pouvoir tirer les ficelles du son pour obtenir un rendu propre à leurs émotions. Ils pourront y appréhender d'un côté le travail à la table et la gestion d'une répétition et de l'autre les techniques de base de direction. Ce module aboutira pour les deux ou trois dernières séances à la direction d'un petit ensemble. *Validation selon assiduité et participation dans le cours.*

↳ **Cycle 3**

L'entrée en cycle 3 se fait après validation du cycle 2 parcours diplômant renforcé mention AB (12/20).

La validation du cycle 3 se fait par un examen (écrit et oral) à l'issue d'1 ou 2 ans de formation selon avis du professeur. Il faut obtenir la mention AB (12/20) pour valider l'UV de FM.

Le diplôme du CEM (Certificat d'Études Musicales) est décerné après validation des 3 unités de valeur :

- apprentissage de l'instrument
- formation musicale
- pratique collective

↳ **Cours Ados-Adultes**

Pour les adolescents débutants ou les adultes qui souhaitent parfaire leurs connaissances sans intégrer le cursus, des cours ados-adultes sont proposés (45min par semaine).

Il existe trois niveaux : débutant / intermédiaire /avancé. Les notions abordées correspondent au 1^{er} cycle.